ENTREPRISE

« Demain la Terre » : des producteurs toujours engagés et responsables

Président de l'association « Demain la Terre », qui rassemble depuis 15 ans des entreprises agricoles de fruits et légumes frais engagées dans le développement durable, Geoffroy Cormorèche est aussi producteur de betteraves rouges dans l'Ain.

La Revue agridées : **Quinze ans après sa création, où en est l'association « Demain la Terre » ?**
Geoffroy Cormorèche : Avec 18 adhérents en France et en Suisse, près de 180 000 tonnes de fruits et légumes certifiés « Demain la Terre », 305 millions de chiffre d'affaires cumulé, 5 000 hectares de surfaces de production engagés et 3 500 salariés impliqués, « Demain la Terre » se positionne comme un acteur incontournable d'une agriculture ambitieuse, dynamique, durable et ouverte.

La Revue agridées : **Vous avez finalisé une charte en 2010 après plusieurs années de recherche. Que signifie-t-elle ?**
G. C. : La charte « Demain la Terre® » est un référentiel qui regroupe plus de 60 critères objectifs, précis et mesurables, qui vont plus loin que la réglementation en vigueur. Elle représente pour les producteurs un véritable outil de gestion durable de l'entreprise. Pour le consommateur, elle apporte confiance et crédibilité envers les produits labellisés.

Geoffroy CORMORÈCHE
Chef d'entreprise agricole, président de l'Association Demain la Terre

© DR

Un projet commun de développement durable

« Demain la Terre » (www.demainlaterre.org) est une association loi 1901 de producteurs de fruits et légumes frais et transformés, rassemblées autour d'un projet commun de développement durable, créée en 2004. Elle compte actuellement 17 entreprises agricoles de fruits et légumes de toute taille, réparties dans toute la France et rassemble plus de 350 producteurs engagés : www.demainleterre.org

La Revue agridées : **Comment les consommateurs et les citoyens apprécient-ils votre engagement ?**
G. C. : Une démarche comme la nôtre est complexe à expliquer car elle balaye de nombreux thèmes. C'est pour cela que nous allons accentuer notre communication, par l'embauche au sein de l'association d'un responsable communication et marketing et aussi développer notre visibilité lors d'événements grand public (salon de l'agriculture par exemple) et enfin développer des nouveaux outils de communication.

La Revue agridées : **« Demain la Terre » est également cofondateur du collectif « Troisième voie des Filières Agricoles Responsables » avec « Bleu Blanc Cœur », « Vignerons en Développement Durable » et « Le Blé de nos Campagnes ». Quelle différence avec l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle ?**
G. C. : Les structures agricoles qui deviennent membres de ce collectif s'engagent à ce que leurs démarches s'inscrivent dans la durée et dans une volonté d'amélioration constante. Elles s'imposent des obligations de moyens et de résultats, définies dans des cahiers des charges qui intègrent des questions de santé (consommateur et producteur), de respect des milieux (biodiversité, environnement) et de sécurité alimentaire (traçabilité, garantie consommateur). Au-delà de ce collectif, « Demain la Terre » et « Bleu-Blanc-Cœur » ont décidé de s'engager dans un partenariat gagnant-gagnant sur un échange d'expertise : la nutrition pour « Bleu-Blanc-Cœur » ; la RSE pour « Demain la Terre ». Ce partenariat inédit doit permettre de mettre en commun les savoir-faire et les compétences des deux associations pour créer des synergies et faire évoluer les démarches.

Propos recueillis par Isabelle Delourme